

## **COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DES AGENTES ET AGENTS DE LIAISON TENUE SUR LA PLATEFORME ZOOM LE 12 MAI 2021**

### **1. Mot de bienvenue**

Madame Annie Boily nous souhaite la bienvenue à 13 h 30.

### **2. Assurance-emploi**

Monsieur Michel Fortin présente les assouplissements du programme d'assurance-emploi, offerts cette année seulement à cause de la Covid. En gros, 120 heures de travail peuvent donner droit à des prestations, comparativement aux 420 heures habituelles. Il parle aussi des autres prestations disponibles en raison de la pandémie. Les renseignements pertinents se trouvent sur le site du gouvernement du Canada.

### **3. Prime des ouvriers certifiés d'entretien**

Madame Ève Deguise explique une sentence arbitrale qui confirme que la prime de 10 % offerte aux OCE en guise de mesure d'attraction et de rétention s'applique également sur le temps supplémentaire. Les personnes concernées qui ne seraient pas certaines d'avoir reçu toute leur rémunération peuvent demander une vérification aux ressources humaines.

### **4. Négociation : état de la situation**

Madame Ève Deguise explique le tango des négociations (demandes syndicales vs récupérations patronales). Le sectoriel ne concerne que les gens de la catégorie d'emploi visée, en l'occurrence pour nous le personnel de soutien scolaire (FPSS), et traite des sujets propres à la catégorie. L'intersectoriel concerne toutes les catégories représentées par la CSQ et traite des disparités régionales (qui ne nous concernent pas), des droits parentaux, du régime de retraite et des salaires.

Jusqu'à maintenant, 52 rencontres de négo sectorielle ont eu lieu. Au point où nous en sommes, on vise des dollars, au même titre que les enseignants qui ont maintenant une entente.

L'offre salariale intersectorielle n'est pas très claire. Entre autres, un pourcentage est indiqué pour 2020-2021, mais on n'en connaît pas la date réelle de début; de plus, il semble qu'une grande majorité de travailleurs ne serait pas éligible au forfaitaire. En gros, les offres du gouvernement ne sont pas exactement celles qu'il prétend.

Pour se donner bonne figure, il fait tourner une publicité où il nous demande d'accepter l'offre actuelle de 8 %, alors qu'il n'y a pas d'offre de 8 %. Comme le gouvernement a transporté la négo sur la place publique, une riposte publicitaire sera orchestrée par la centrale.

## **5. Rapport de la présidente d'élection**

Madame Guylaine Gravel présente son rapport de la récente période de mise en candidature qui visait à trouver quelqu'un pour terminer le mandat de la vice-présidence au secrétariat et à la trésorerie. Elle déclare madame Marie-Claude Rodrigue élue par acclamation. Félicitations et merci d'avoir à cœur la cause syndicale!

## **6. Restructuration et organisation du travail des officiers syndicaux**

La tâche des personnes libérées à temps plein est lourde. Ces dernières années, une grande réflexion a été faite en vue d'obtenir un meilleur équilibre des tâches. Le mode de fonctionnement de syndicats semblables a été analysé. Dans certains syndicats, tout l'exécutif est libéré à temps plein, alors qu'à d'autres, certaines personnes ont un temps plein et d'autres un temps partiel; ce sont les capacités financières du syndicat qui ont le dernier mot.

Une restructuration sera mise en place à l'automne 2021 :

- Présidence : libération à temps plein;
- Vice-présidence aux relations du travail : libération à temps plein;
- Vice-présidence au secrétariat et à la trésorerie : libération de deux jours par semaine;
- Vice-présidence aux services directs aux élèves : libération de deux jours par semaine;
- Vice-présidence aux secteurs administratif, technique et manuel : libération d'un jour par semaine.

Chaque personne sera porteuse et experte de ses dossiers. Cette nouvelle façon de faire devrait alléger la tâche. Actuellement, les trois personnes libérées sont spécialistes de tous les dossiers. Lors de l'arrivée d'une nouvelle personne, il faut la former sur tout, ce qui est extrêmement lourd. Quand quelqu'un quitte, il apporte son bagage avec lui. Ce nouveau projet devrait faire en sorte que l'expérience soit partagée et ne repose plus uniquement sur une toute petite équipe. On ne veut pas créer une seule personne spécialiste; il y aura un partage des connaissances au bureau. La personne sera outillée pour utiliser les liens disponibles grâce à la formation. De plus, un conseiller expert peut toujours être joint à la FPSS ou à la centrale et celui-ci dispose souvent de liens avec les responsables ou les organismes en cause (exemples : RQAP, RREGOP).

Le fonctionnement devrait ressembler à celui-ci : lorsqu'un membre appellera au bureau, la secrétaire conviendra avec lui d'un rendez-vous téléphonique au nom de la personne concernée par le dossier; cette dernière retournera l'appel lors de sa journée de la libération. En cas d'urgence, les personnes libérées à temps plein seront en mesure de prendre le relai.

## **7. Congrès de la CSQ**

Le congrès virtuel aura lieu les 28, 29 et 30 juin prochains. Les agentes et agents de liaison intéressés à y participer peuvent donner leur nom au bureau d'ici la semaine prochaine; deux personnes sont requises.

Il est curieux de constater que les dates choisies ne sont excellentes que pour les enseignants. Le congrès ne pourrait-il pas avoir lieu à un autre moment, par exemple pendant la relâche? La fin de l'année scolaire est la deuxième période la plus occupée pour le personnel de soutien administratif et c'est la période d'affectation des services directs aux élèves; autrement dit, ces dates ne nous conviennent pas. Des représentations seront faites auprès de la centrale en ce sens.

## **8. Pause**

## **9. Politique financière - salaires**

Actuellement, chaque personne libérée au bureau reçoit le salaire de la classe d'emploi correspondant à son poste au CSSBE, c'est-à-dire l'exécution des mêmes tâches pour un salaire différent. Cette pratique ne respecte pas l'article 87.1 de la Loi sur les normes du travail article qui traite de la disparité de traitement. L'exécutif a demandé au comité des finances, composé de mesdames Christiane Bélanger, Nancy Proulx et de monsieur Olivier Vachon, de proposer une solution à la problématique puisqu'il faut s'assujettir à la loi qui vise à éliminer toute disparité de traitement.

Monsieur Olivier Vachon présente le rapport du comité; il sera déposé à la prochaine assemblée générale. Il suggère la création de la classe d'emploi *représentant syndical*, associée à l'échelle salariale de la classe la mieux payée de notre convention, soit *infirmière et infirmier*. Une nouvelle personne libérée débiterait à l'échelon 1, sous réserve de n'occasionner aucune perte monétaire vs le salaire obtenu au CSSBE en vertu de 6-2.13 de la convention S3. La reconnaissance de l'expérience suivrait les règles de notre convention. Les personnes libérées obtiendraient ce traitement en fonction de leur temps de libération.

Le comité y voit plusieurs avantages, dont des prévisions budgétaires plus réalistes. Cette présentation va dans le sens de l'équité et satisfait pleinement l'exécutif qui travaille justement pour la justice et l'équité pour tous ses membres.

Les finances du syndicat ne seront pas mises à mal à cause de ce changement, puisque la classe d'emploi proposée correspond déjà à une possibilité actuelle de notre syndicat; nous avons donc les moyens de l'assumer sans hausse de cotisation.

## **10. Facebook**

Notre syndicat a sa page Facebook officielle et créera sous peu un groupe de discussion privé. Il existe également des pages et des groupes non officiels. On demande à ceux qui les gèrent d'indiquer clairement qu'il ne s'agit pas des sites officiels. Les agents de liaison sont invités à transmettre le message à qui de droit. Des demandes d'une meilleure identification des sites parallèles ont été faites à la suite de plaintes de membres qui ne savent pas toujours s'ils sont au bon endroit, mais comme il n'y a eu aucun changement, le dossier a été soumis à la FPSS.

Pandémie, négo, grève, les besoins d'échanger rapidement sont nombreux. Notre page publique est accessible à tous, membres ou non. On l'alimente au meilleur de nos possibilités et elle est là pour rester.

L'exécutif pense qu'il est aussi souhaitable de créer un groupe privé et le mandat a été confié à madame Isabelle Doyon, en collaboration avec l'équipe syndicale. La condition pour y être admis sera d'être membre en règle et de faire une demande d'admission. La vérification du statut de membre est faite au bureau chaque fois que quelqu'un veut s'inscrire à quelque chose; si le statut du membre n'est pas conforme, la secrétaire lui envoie un lien pour la signature de la carte.

Sur le groupe, tous les échanges devront se faire dans le respect. Des critères précis seront établis pour la publication des écrits de chacun.

## **11. Parole aux agentes et agents de liaison : grève**

La négo se poursuit, mais rien ne filtre. Il est demandé de prioriser le côté salarial puisque nous sommes les plus bas salariés de la fonction publique. Les enseignants ont obtenu des récupérations monétaires dans leur négo sectorielle; on fait la même demande afin de réduire l'écart salarial entre nous et les autres employés du secteur public.

La journée de grève ne semble pas avoir fait avancer la négo. Il y en aura peut-être d'autres.

Aucune date n'est actuellement prévue, mais des barèmes ont été établis avec la FPSS : il n'y aura pas de grève le vendredi et les services de garde seront fermés lors des journées ciblées. Les grèves innovantes sont difficilement équitables entre les membres du soutien, c'est pourquoi on n'y adhère pas.

## 12. Fin

- Le prochain info syndicat aura lieu le 20 mai de 18 h à 19 h et traitera des frais de déplacement et du temps supplémentaire. En juin, on parlera de l'affectation des services directs aux élèves. Une formation conjointe avec les ressources humaines aura également lieu au début de juin à l'intention des nouveaux participants à l'affectation. En août, on discutera des horaires des TES. Les sujets sont traités au moment opportun. On invite tous les membres à y participer; c'est instructif et enrichissant.
- On espère devoir tenir une assemblée générale prochainement pour un vote sur une entente de principe. Tout est en place pour l'aboutissement d'ici la fin de l'année scolaire et c'est notre plus grand désir. D'ici là, on maintient la pression.
- Madame Annie Boily remercie tous les agents de liaison pour leur travail de partage de l'information, particulièrement en cette période de pandémie et de négociation.
- L'ordre du jour étant épuisé, la rencontre se termine à 16 h.

Guylaine Gravel